



NOVEMBRE 2019

## LE RÔLE ET LA SINGULARITÉ DES FORCES SPÉCIALES

La libération de quatre otages par le commando Hubert, le 9 mai 2019 au Burkina Faso, a jeté la lumière sur ces unités d'élite qui restent habituellement dans l'ombre. La France fait partie des rares pays réputés pour la qualité de ses forces spéciales (FS), composées de 4 200 hommes triés sur le volet et prêts à intervenir partout et en tout temps. Ces unités existent au sein des trois composantes de l'armée (air, mer, terre) et constituent un maillon essentiel de la puissance militaire du pays : elles opèrent dans tous les conflits majeurs dans lesquels la France est engagée et leurs missions permettent des succès tactiques au service de grands objectifs stratégiques.

\*\*\*

UNE OPÉRATION SPÉCIALE est une opération stratégique qui s'appuie sur des objectifs de grand intérêt, militaires comme politiques, et est conduite par des forces équipées et entraînées à cet effet. Mais finalement une opération spéciale peut également être tout simplement une opération confiée aux forces spéciales du fait par exemple de la configuration du théâtre d'opération ou de la confidentialité requise. Néanmoins, en règle générale, une opération spéciale est une opération non conventionnelle nécessitant des savoir-faire et des équipements particuliers pour aller porter le combat sur d'autres zones ce qui inclut aujourd'hui les champs cyber, de l'influence et de l'immatériel.

Une particularité des opérations spéciales est qu'elles sont commandées directement par le chef d'état-major des armées à travers le général en charge du Commandement des opérations spéciales (le GCOS). Leurs points d'excellence sont mis au service de missions diverses telles que la recherche et la transmission de renseignements ; la libération d'otages ou de prisonniers et l'évacuation de ressortissants nationaux ; la neutralisation d'objectifs vitaux pour l'adversaire ; la préparation de sites et l'accueil d'unités conventionnelles dans le cadre d'interventions extérieures ; le contrôle avancé et le guidage d'aéronefs pour des opérations aéroportées ou des frappes aériennes ; les opérations psychologiques (PSYOPS) ; la protection de personnalités ou de sites sensibles à l'étranger ; la formation, l'assistance et l'encadrement de mouvements ou pays amis pour la conduite d'opérations militaires, d'action de guérilla ou de contre-guérilla.

La limite des opérations spéciales est la clandestinité, domaine réservé du « Bureau des légendes », la DGSE. Si cette frontière peut parfois paraître tenue, retenons que les forces spéciales ne commettent que des opérations pouvant être revendiquées même si, dans les faits, elles ne le sont évidemment pas toujours.



*La limite d'intervention des forces spéciales est la clandestinité.  
Même si toutes leurs opérations ne sont pas revendiquées, elles sont toutes « revendiquables ».*

Aujourd'hui les forces spéciales sont conduites à combattre massivement dans le domaine du contre-terrorisme, devenu un des points d'orgue de leurs spécialisations, avec des interventions en Afrique et au Moyen-Orient notamment puisque c'est là que le phénomène a ses racines. Ces réponses sont construites à Paris, entre les différents services, voire avec l'appui des agences alliées et bien sûr celui des Take Forces présentes sur le terrain. Le COS, qui dispose de 120 collaborateurs, est ainsi un système intégrateur. Les opérations qu'ils gèrent passent par l'analyse systémique des réseaux terroristes pour aboutir finalement sur des objectifs établis comme la destruction de dépôts ou de caches d'armes ou l'élimination de leaders.<sup>1</sup>

AUX ORIGINES. Les forces spéciales françaises trouvent leur origine dans la Seconde Guerre mondiale. Le 6 juin 1944, une poignée de militaires français débarquait à Colleville-Montgomery, près d'Ouistreham, au milieu des forces alliées : ils étaient 177 et appartenaient au 1<sup>er</sup> bataillon de fusiliers marins commandés par le capitaine de corvette Philippe Kieffer. Ce dernier, qui avait été parmi les premiers à répondre à l'appel du général de Gaulle en juin 1940, s'inspira des commandos britanniques SAS (Special Air Service) pour constituer sa propre unité.

Les commandos marine sont les héritiers directs de ce 1<sup>er</sup> bataillon de fusiliers marins commandos (1<sup>er</sup> BFMC) créé par la France libre, de même que le 1<sup>er</sup> régiment de parachutistes d'infanterie de marine (1<sup>er</sup> RPIMa) est considéré comme l'héritier des deux régiments SAS français : le 2<sup>e</sup> régiment de chasseurs parachutistes (2<sup>e</sup> RCP, initialement 4<sup>e</sup> SAS) et le 3<sup>e</sup> régiment de chasseurs parachutistes (3<sup>e</sup> RCP, initialement 3<sup>e</sup> SAS). La devise du 1<sup>er</sup> RPIMa est d'ailleurs « Qui ose gagne », directement traduite de la devise des SAS britanniques « Who Dares Wins ».

L'organisation actuelle des forces spéciales remonte pour sa part au début des années 1990, avec à la création du Commandement des opérations spéciales (COS), opérée par le ministre de la Défense Pierre Joxe en juin 1992.

Un « club » qui reste attaché aux armées conventionnelles : les forces spéciales, qui sont une composante de chacune des trois armées, dépendent de ces dernières pour fonctionner puisque ce sont elles qui apportent le soutien (les liaisons aériennes, la transmission, la logistique, etc.) mais qui sont aussi son principal « vivier » de soldats des forces spéciales. Le modèle d'emploi des FS diffère d'ailleurs d'une armée à l'autre ; il n'y a que l'armée de terre qui dédie entièrement ses FS au COS.

---

<sup>1</sup> Dans les actions revendiquées, les forces spéciales françaises ont ainsi, par exemple, éliminé ces derniers mois deux chefs djihadistes : Ali Maychou (alias Abou Abderahman al Maghrebi), tué début octobre au Mali et l'émir de Tombouctou (alias Yahia Abou Hamman), tué en février.



Dans un contexte sécuritaire dégradé au Sahara occidental, le ministre des Armées a annoncé la création en 2020 d'une Task Force qui regroupera plusieurs forces spéciales européennes. Son nom sera Takouba, qui signifie « sabre » en tamachek. Pour rappel, les forces spéciales françaises déployées au Burkina Faso portent le nom de Task Force Sabre. La force sera déployée dans le centre du Mali, dans une zone de combats intenses,<sup>2</sup> pour transmettre aux militaires maliens le savoir-faire d'exception des diverses unités européennes. Le GCOS est à l'origine de cette initiative qui vise aussi à imprimer une image européenne sur l'action dans la région. Certains pays européens, réticents à s'engager dans un conflit difficile du fait de leur opinion publique, accepteront cet engagement plus facilement puisqu'il se limite aux forces spéciales. Huit engagements ont d'ores et déjà été assurés, trois ou quatre autres le seront rapidement, le temps d'être validés par les parlements respectifs.

Le GCOS considère que la prise en main de cette zone par l'armée malienne constitue la seule sortie à terme du conflit. La création à Abidjan il y a un peu plus d'un an d'une Académie internationale de lutte contre le terrorisme (AILCT) participe également à cet objectif. 165 stagiaires, issus des ministères de la Justice, de la Défense et de l'Intérieur de dix pays africains (Bénin, Burkina Faso, Ghana, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, Sénégal, Togo, Tchad), tous spécialistes de la lutte contre le terrorisme, ont été formés en 2019 au sein de l'École des cadres de l'AILCT.

\*\*\*

Serait-il possible de fusionner les forces spéciales avec le service Action de la DGSE ? Comme il a été précisé, la limite des opérations spéciales est la clandestinité ou le « revendicable » alors que la marque de fabrique du service Action est justement la clandestinité. Il est de toute façon aisé d'imaginer que la force sera avec celui sachant jouer le mieux entre ces deux notions – alors même aussi que la nécessité d'action en « zone grise » sera probablement de plus en plus fréquente.

Finalement, les FS sont un système d'arme particulièrement adapté aux menaces actuelles qui mettent, les démocraties, en état de guerre perpétuelle. Cette configuration, finalement aussi assez nouvelle, nécessite un recours croissant aux innovations technologiques...

Martine LE BEC  
rédactrice en chef de la revue *Prospective Stratégique* – CEPS

---

<sup>2</sup> C'est dans cette zone que deux hélicoptères français se sont percutés, causant le décès de 13 soldats. La zone est tenue par le groupe État islamique au Grand Sahara (EIGS), lourdement armé et mettant régulièrement à mal l'armée malienne.